



Montreuil, le 10 Janvier 2011

Monsieur NOGUE
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75 699 PARIS CEDEX 14

Monsieur le Directeur,

Par la présente nous souhaitons vous interpeller sur le prochain exercice de notations dans l'entreprise car nous constatons les vellétés insidieuses de la Direction SNCF d'un report des commissions prévues en mars 2011.

La Fédération CGT des cheminots vous rappelle que la notation des cheminots fait l'objet de dispositions statutaires reprises au chapitre 6 intitulé « Déroulement de carrière » du Statut des relations collectives entre la SNCF et son personnel.

Par conséquent, les élections professionnelles du 24 mars prochain ne sauraient justifier un report de l'exercice de notations 2011 et la CGT vous demande son maintien aux dates prévues.

Les conséquences de cette décision pour les cheminots seraient importantes et particulièrement néfastes.

En effet, les agents notés pour avril ne seraient régularisés qu'ultérieurement avec rappel sur plusieurs mois, et ceux attendant la notification pour faire leur demande de départ en retraite ne pourraient le faire que bien après.

Sur les redressements que devront effectuer les CMGA suite à une telle décision, et au-delà de la masse de travail considérable que cela va générer dans une situation où le manque cruel de personnel se fait déjà sentir au quotidien, il est de coutume dans l'entreprise de ne pas procéder aux rappels sur les EVS ce qui, dans le cas précis, constituerait une attaque indéniable sur le pouvoir d'achat des cheminots.

Un choix de l'entreprise visant à décaler l'exercice de notations 2011 serait non conforme au Statut et constituerait donc une double peine pour les cheminots en général, voir une triple peine pour les cheminots des CMGA.

La fédération CGT des cheminots vous demande par conséquent de surseoir à une telle décision et de maintenir les commissions de notations en mars 2011 conformément au Statut pour effet dès le 1er Avril 2011.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent RUSSEIL
Secrétaire Général Adjoint

Eric FERRERES
Secrétaire Fédéral